

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie d'Île-de-France  
et de la gendarmerie pour la zone  
de défense et de sécurité de Paris

**Décision n° 180687 du 2 décembre 2011 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2012 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris**

NOR : IO CJ1128631S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 15 novembre 2011,

Décide :

Article unique

Le tableau d'avancement pour l'année 2012 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestre-chœur de l'armée française » – est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de musicien et choriste hors-classe, les musiciens et choristes de 1<sup>re</sup> classe :

Chantaraud Alain	Nigend : 114 684
Lerner Remy	Nigend : 121 990

Pour le grade de musicien et choriste de 1<sup>re</sup> classe, les musiciens et choristes de 2<sup>e</sup> classe :

Corbier Rémi	Nigend : 162 170
Patrouilleau Dominique	Nigend : 162 484
Lucigny Jean-Mickaël	Nigend : 162 485
Beauvineau Pascal	Nigend : 154 708
Bonnay Thierry	Nigend : 154 709
Fontes Alain	Nigend : 159 879

Pour le grade de musicien et choriste de 2<sup>e</sup> classe, les musiciens et choristes de 3<sup>e</sup> classe :

Riche Jocelyn	Nigend : 162 863
Crevoisier Pierre	Nigend : 171 529
Normant Marie	Nigend : 193 803
Rougelot Carole	Nigend : 193 805
Vichery Véronique	Nigend : 191 823

Pour le grade de musicien et choriste de 3<sup>e</sup> classe, les musiciens et choristes de 4<sup>e</sup> classe :

Alcouffe Jean-Baptiste	Nigend : 201 606
Escare Rémy	Nigend : 178 408
Bercet Nicolas	Nigend : 213 749
Galoustov David	Nigend : 244 244
Barli Guillaume	Nigend : 244 245
Maireaux Yann	Nigend : 201 099
Delangle Rémi	Nigend : 246 305

Fait le 2 décembre 2011.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,*  
D. FAVIER